

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 NOVEMBRE 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 34
Pouvoirs : 2
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 22/11/2022

Le 28 novembre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Fabien BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Laëtitia BORDELIER, Valérie BOYER, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Ingrid BESSON, Emmanuelle CARGNELLI, Jean-François CHANTELOUBE, Anne-Marie DEGUEURCE, Daniel DOMPOINT, Brigitte KLEIN (Pouvoir Gilles GARNIER), Amina LEGHNIDER, Patrick NABETH, Stéphanie PALLIER, Bernard REY (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Gaëlle LICHTLE.

OBJET : ACTION SOCIALE – Mise en place d'une permanence du service social de la CARSAT au sein de la France services

Mme Christine FORNES, Vice-Présidente en charge de l'action sociale, la petite enfance et l'insertion professionnelle, rappelle que la France services Dombes Saône Vallée, labellisée par l'Etat, a ouvert ses portes en juillet 2022.

Cet équipement intercommunal a pour mission d'apporter un accompagnement de premier niveau aux usagers dans le cadre de leurs démarches administratives.

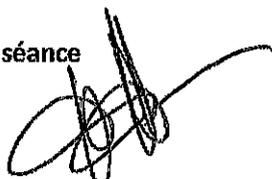
Afin d'optimiser le service rendu aux habitants du territoire, il est proposé de permettre au service social de la CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) Rhône-Alpes de mettre en place une permanence dans les locaux de la France services dans le cadre d'une convention jointe à la présente délibération.

Vu l'avis favorable du bureau réuni le 17/11/2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** la mise en place d'une permanence du Service social de la CARSAT Rhône-Alpes ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président, ou son Représentant, à signer la convention.

La Secrétaire de séance
Gaëlle LICHTLE



Affichage électronique le :

01 DEC. 2022

A Trévoux, le 28/11/2022

Le Président,
Marc PECHOUX

